



N° 11-522-XIF au catalogue

**La série des symposiums internationaux  
de Statistique Canada - Recueil**

**Symposium 2004 : Méthodes  
innovatrices pour enquêter  
auprès des populations  
difficiles à joindre**

2004



## **ENQUÊTES AUPRÈS DES ABORIGÈNES ET DES INSULAIRES DU DÉTROIT DE TORRES : STRATÉGIES ET MÉTHODES DE L'AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS**

Andrew Webster, Alistair Rogers et Dan Black<sup>1</sup>

### **RÉSUMÉ**

Des considérations d'ordre culturel, la situation géographique des populations d'Aborigènes et des insulaires (autochtones) du détroit de Torres de même que les impératifs découlant de politiques publiques influent sur les activités statistiques que mène l'Australian Bureau of Statistics (ABS) relativement aux populations autochtones australiennes. En nous reportant aux données du rapport annuel 2004-2005 de l'ABS, nous situerons les enquêtes menées auprès des autochtones dans le contexte général de l'activité statistique autochtone de l'organisme caractérisé par l'expansion de son programme de collaboration avec les collectivités autochtones. Il sera question du plan de sondage, des opérations d'enquête et des activités d'estimation et de diffusion de l'enquête sociale de 2002 et de l'enquête sur la santé de 2004-2005 menées à l'échelle nationale auprès des Aborigènes et des insulaires du détroit de Torres.

**MOTS CLÉS :** Aborigènes, Australian Bureau of Statistics, autochtones, collaboration, enquêtes, insulaires du détroit de Torres, plans de sondage, régions éloignées, statistiques.

### **1. INTRODUCTION**

Des considérations d'ordre culturel, la situation géographique des populations d'Aborigènes et des insulaires (autochtones) du détroit de Torres de même que les impératifs découlant de politiques publiques influent sur les activités statistiques que mène l'Australian Bureau of Statistics (ABS) relativement aux populations autochtones australiennes. L'ABS s'efforce de tenir compte des aspects culturels de la question via l'expansion d'un programme de collaboration avec les organismes et les collectivités autochtones. La taille relativement modeste et la grande dispersion de la population autochtone posent des problèmes de collecte de données. Dans les grandes villes, où les Autochtones ne forment que 1 % de la population, l'ABS procède à une vaste opération de dépistage de manière à obtenir les tailles d'échantillon recherchées. Dans les régions éloignées, où la population autochtone se regroupe en communautés distinctes, une attention particulière est accordée à la collaboration avec les collectivités en question et à la logistique des opérations d'enquête. L'application de politiques publiques nécessite des données fiables afin de mesurer avec précision les caractéristiques socioéconomiques de la population autochtone, d'en suivre l'évolution dans le temps et de comparer son bien-être avec celui de la population non autochtone, ce qui explique la grande importance accordée à la qualité des données statistiques sur la population autochtone.

En nous reportant au rapport annuel 2004-2005 de l'ABS (ABS, 2004a), nous situerons les enquêtes menées auprès des Autochtones dans le contexte général de l'activité statistique autochtone de l'organisme qui comprend notamment des activités permanentes de recensement, une collaboration avec d'autres organismes à l'amélioration de la qualité des sources d'information administratives et une amélioration constante des estimations démographiques. Ajoutons que l'ABS continue à étendre son programme de collaboration avec les collectivités autochtones. Dans ce document, il sera question du plan de sondage, des opérations d'enquête et des activités d'estimation et de diffusion de l'enquête sociale de 2002 et de l'enquête sur la santé de 2004-2005 menées à l'échelle nationale auprès des Aborigènes et des insulaires du détroit de Torres.

---

<sup>1</sup> Andrew Webster, National Centre for Aboriginal and Torres Strait Islander Statistics, Australian Bureau of Statistics (ABS), C.P. 16, Belconnen, ACT 2616, Australie ([andrew.webster@abs.gov.au](mailto:andrew.webster@abs.gov.au)); Alistair Rogers, Household Survey Methodology, ABS; Dan Black, National Centre for Aboriginal and Torres Strait Islander Statistics, ABS.

## **2. ESQUISSE DU PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION AUTOCHTONE**

On estimait à 458 500 le nombre d'Aborigènes d'Australie et d'insulaires du détroit de Torres en date du 30 juin 2001 et on prévoyait que ce nombre se situerait entre 480 000 et 510 000 au milieu de 2004. En 2001, les autochtones constituaient 2,4 % de la population nationale de 19,4 millions (ABS, 2004b). Dans la population autochtone, 90 % des gens se disaient Aborigènes, 6 %, insulaires du détroit de Torres, et 4 %, à la fois Aborigènes et insulaires (ABS, 2003).

La population autochtone habite les grandes villes, en région, et en milieu éloigné dans des proportions respectives de 30 %, 43 % et 27 %. La population non autochtone est beaucoup plus urbanisée et, par conséquent, la proportion d'Autochtones à l'échelle de la population est très basse dans les grandes villes (1 %), un peu supérieure à la moyenne nationale en région (3 %) et importante en milieu éloigné (24 % en région éloignée dans l'ensemble et 45 % en région très éloignée) (ABS, 2003).

La population autochtone est beaucoup plus jeune que l'ensemble de la population. Son âge médian est de 20,1 ans contre 36,1 pour la population en général. Ce phénomène tient à des taux supérieurs de fécondité (et de paternité – enfants nés d'une mère non autochtone et d'un père autochtone) et de mortalité. Les taux globaux de fécondité sont respectivement de 2,15 et 1,75 pour la population autochtone et la population entière (ABS, 2004c). Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle est respectivement de 59 ans pour les Autochtones de sexe masculin (contre 77 pour tous les Australiens du même sexe) et de 65 ans pour les Autochtones de sexe féminin (contre 82 pour toutes les Australiennes) (ABS, 2004c).

## **3. STRATÉGIE DE L'ABS POUR LA STATISTIQUE AUTOCHTONE**

Au cours des dix dernières années, on a assisté à une nette amélioration de la diversité, de la qualité et de la disponibilité des statistiques portant sur les Aborigènes et les insulaires du détroit de Torres et un nombre croissant d'organismes ont pris part à la collecte, à la synthèse et à l'analyse des données sur les Autochtones. Voici des progrès auxquels l'ABS est associé :

- amélioration de la qualité de l'information sur la population autochtone provenant du recensement quinquennal de la population;
- nouvelles enquêtes auprès des ménages, incluant des enquêtes périodiques sur la santé et les conditions sociales;
- inclusion d'un indicateur du statut d'autochtone dans les enquêtes auprès des ménages appropriées de l'ABS, notamment dans l'enquête mensuelle sur la population active;
- réalisation tant en 1999 qu'en 2001 de l'enquête sur les besoins en logement et en infrastructure dans les collectivités;
- mise en oeuvre progressive de normes uniformes d'identification du statut d'autochtone dans les ensembles de données administratives;
- plus grande disponibilité d'estimations et de projections démographiques relatives à la population autochtone.

### **3.1 Recensement de la population et du logement**

Le recensement quinquennal demeure l'élément central du programme statistique autochtone l'ABS, étant à la base des estimations de la population autochtone et d'une grande diversité de statistiques socioéconomiques portant notamment sur l'habitation, le revenu, l'emploi, l'éducation et la langue à tous les niveaux géographiques.

Depuis 1986, tous les recensements se sont appuyés sur une stratégie spéciale de dénombrement de la population autochtone visant à mieux faire connaître le recensement et à améliorer la conception des formulaires et les procédures de collecte de manière à faciliter le recensement des Aborigènes et des insulaires du détroit de Torres, plus particulièrement en région éloignée. Au recensement de 2001, on a employé quelque 1 600 Autochtones (soit

plus de 5 % de tout le personnel responsable de la collecte des données). L'élaboration de la stratégie de dénombrement de la population autochtone de 2006 est orientée par un groupe de travail formé de spécialistes des organismes autochtones, des corps publics des États et des territoires d'Australie, d'organismes de recherche et de praticiens dans les domaines de la statistique autochtone, des procédures et protocoles de collecte.

### **3.2 Enquêtes auprès des ménages autochtones**

À la suite d'un examen en 1998-1999 de son programme d'enquête auprès des ménages et de consultations portant sur la collecte des données statistiques sur la population autochtone, l'ABS a progressivement introduit une enquête sociale et une enquête sur la santé auprès de la population autochtone qui auront lieu tous les six ans. L'une et l'autre de ces enquêtes visent à produire des estimations à l'échelle nationale et au niveau des États et des territoires. Elles couvriront autant les régions non-éloignées que les régions éloignées de l'Australie.

L'enquête sociale nationale sur les aborigènes et les insulaires du détroit de Torres (« National Aboriginal and Torres Strait Islander Social Survey » ou NATSISS) permettra de surveiller l'évolution des conditions socioéconomiques de la population autochtone dans le temps. En rapprochant l'enquête NATSISS de l'enquête sociale générale en Australie, on pourra comparer le bien-être de la population autochtone à celui de la population non autochtone. Le chevauchement du contenu de la NATSISS de 2002 et de celui de la première enquête nationale jamais menée auprès des Autochtones australiens, à savoir l'enquête nationale de 1994 sur les Aborigènes et les insulaires du détroit de Torres était d'environ 50%. Les résultats initiaux de la NATSISS de 2002 nous renseignent sur des aspects aussi divers que la famille et la culture, la santé, l'invalidité, l'éducation, le travail, le revenu, l'habitation, le droit et la justice, et les transports.

Quant à l'enquête nationale sur la santé des aborigènes et des insulaires (« National Aboriginal and Torres Strait Islander Health Survey » ou NATSIHS), elle coïncide avec chaque deuxième cycle de l'enquête nationale que mène l'ABS aux trois ans sur la santé. Ces enquêtes sont financées par le ministère australien de la Santé et du Vieillessement dans le cadre d'un accord de partenariat conclu avec l'ABS. On a fini d'élaborer la NATSIHS de 2004-2005; les opérations de collecte ont lieu entre août 2004 et juillet 2005. Il existe un chevauchement important entre le contenu de la NATSIHS de 2004-2005 et celui de l'enquête nationale sur la santé de 2004-2005 et de l'enquête correspondante de 2001 pour lequel un échantillon supplémentaire de la population autochtone a été tiré. On y trouve aussi un nouveau module sur le bien-être social et affectif (qui s'adresse aux répondants d'âge adulte seulement) et des questions supplémentaires sur l'hygiène buccale, les maladies du rein et la discrimination.

### **3.3 Autres enquêtes de l'ABS auprès des ménages**

L'enquête mensuelle sur la population active (EPA) de l'ABS inclut un indicateur du statut d'autochtone permettant de produire des résultats pour la population autochtone. L'échantillon de cette enquête se divise en groupes de renouvellement présents dans l'enquête huit mois consécutifs. En combinant les résultats des répondants autochtones sur une période de 12 mois, on réunit suffisamment d'observations pour établir des estimations à l'échelle nationale et par État et territoire. D'autres enquêtes sociales de l'ABS comme l'enquête sociale générale et l'enquête nationale sur la santé incluent aussi un indicateur du statut d'autochtone qui permet la comparaison des résultats de ces enquêtes pour la population non autochtone avec les résultats des enquêtes sociale et sur la santé auprès de la population autochtone.

### **3.4 Enquête sur les besoins des collectivités en logement et en infrastructure**

L'ABS a réalisé en 1999 et 2001 une enquête sur les besoins en logement et en infrastructure dans les collectivités pour le compte et avec un financement entier de ce qui s'appelait alors l'Aboriginal and Torres Strait Islander Commission. Pour l'enquête de 2006, le financement correspondant sera assuré par le ministère des Services à la famille et à la collectivité, qui est aujourd'hui responsable des politiques et des programmes de logement autochtone à l'échelle nationale. Dans cette enquête on se collecte de l'information auprès des organismes d'habitation et de certaines collectivités en milieu autochtone sur tout le territoire australien. L'information recueillie auprès des organismes d'habitation porte sur le parc de logements, la gestion de l'habitation et de certains régimes de revenus et de dépenses. Les données recueillies auprès des collectivités autochtones traitent des caractéristiques de

l'infrastructure des services d'électricité, d'égouts et d'eaux et de la disponibilité de services d'éducation, de santé et autres.

### **3.5 Données administratives**

Les données de l'administration publique constituent une importante source d'information non seulement sur les résultats des programmes, mais aussi sur la situation des gens qui entrent en interaction avec les fournisseurs de services. La qualité des données sur la population autochtone qui sont extraites de ces collections dépend en partie de la qualité du repérage des éléments autochtones dans ces systèmes. L'ABS travaille avec les organismes compétents par des organes multipartites comme le National Indigenous Housing Information Implementation Committee en vue d'améliorer les normes et la qualité de l'information puisée aux diverses sources administratives.

Il y a déjà plusieurs années, l'ABS a lancé un projet de données administratives sur la population autochtone afin d'améliorer une diversité d'ensembles de données administratives par une collaboration bilatérale avec les organismes et autres intervenants dans chaque secteur de compétence. Les progrès accomplis à ce jour ont été favorisés par l'esprit de collaboration des organismes des États et des territoires et leur enthousiasme à collaborer au projet de l'ABS et à en accroître la portée. Au départ, le projet portait sur l'enregistrement des naissances et des décès et la documentation des congés d'hôpital, ce qui devait permettre de rendre plus exhaustives les données tirées de ces systèmes sur la population autochtone. Plus récemment, le projet s'est élargi grâce à une collaboration avec divers organismes comme les services de police et les tribunaux, le but étant d'encourager et de faciliter l'intégration de l'indicateur type du statut d'autochtone de l'ABS à d'autres ensembles de données importants.

### **3.6 Démographie**

Dans son programme démographique, l'ABS s'emploie nettement à améliorer la disponibilité et la qualité des estimations et des projections démographiques et de la statistique de l'état civil relatives à la population autochtone. Si la statistique démographique et la statistique de l'état civil ont toutes deux gagné en diversité et en qualité depuis dix ans grâce aux efforts en vue d'améliorer tant les sources d'information (par le projet de données administratives sur la population autochtone, par exemple) que les méthodes, il faut poursuivre le travail pour mieux répondre aux grands besoins des utilisateurs. Avec l'Australian Institute of Health and Welfare et d'autres experts-conseils comme les représentants du National Advisory Group on Aboriginal and Torres Strait Islander Health Information and Data, l'ABS travaille toujours au développement des statistiques de mortalité sur la population autochtone et, plus particulièrement, cherche à évaluer si des données tendancielles de mortalité pourraient ou non être produites avec l'information actuellement disponible.

## **4. COLLABORATION**

L'ABS réalise un éventail d'activités de collaboration avec les collectivités et les organismes autochtones : présence aux principaux forums sur la politique autochtone, organisation de groupes de référence sur les enquêtes et recours à des collaborateurs autochtones pour la coordination des activités statistiques avec les collectivités Aborigènes et insulaires, pour ne citer que ces exemples.

### **4.1 Collaboration aux opérations d'enquête**

L'ABS est guidé en permanence par de grands comités consultatifs, mais il a aussi demandé pour la NATSISS de 2002 (enquête sociale sur la population autochtone) les conseils d'un groupe de référence formé d'experts autochtones et de représentants des organismes, des services publics et des établissements universitaires en milieu autochtone. La consultation menée aux fins de cette enquête a été très vaste et des documents d'information sont parvenus à de nombreux organismes, notamment à des organismes autochtones très divers. Pour rendre les mécanismes de consultation plus accessibles, on a tenu dans toute l'Australie des réunions où il a été question des propositions faites pour cette enquête et où on a sollicité la rétroaction des gens. Par des groupes de discussion organisés avec les Autochtones, on a affiné le contenu de l'enquête, après quoi on en a fait l'essai tant dans les régions urbaines que dans les régions éloignées.

Des consultations semblables ont présidé à l'élaboration générale de la NATSIHS de 2004-2005 (enquête sur la santé de la population autochtone). On a également développé un module sur le bien-être social et affectif en collaboration tant avec les grands organismes nationaux de planification de la santé en milieu autochtone qu'avec l'Australian Institute of Health and Welfare. Le module obtenu comprend des éléments en provenance de diverses sources : échelle de détresse psychologique de Kessler, SF-36, American Indian Service Utilisation, Psychiatric Epidemiology, Risk and Protective Factors Project, etc. Cette collaboration fructueuse instituée à court terme visait à répondre à un besoin hautement prioritaire d'information sur cet aspect de la santé des Autochtones en attendant la réalisation de recherches visant à identifier des instruments et des méthodes de collecte plus appropriés.

Dans le cadre des travaux sur le terrain de l'ABS auprès des collectivités autochtones, on mène une consultation auprès des conseils locaux et on a recours à des membres des collectivités comme animateurs. Dans certains cas, on a recruté des Autochtones au sein de l'équipe permanente d'intervieweurs des enquêtes auprès des ménages de l'ABS.

## **4.2 Collaboration communautaire**

L'ABS mène actuellement une initiative en vue d'encore améliorer la déclaration de données et la rétroaction des Aborigènes et des insulaires. Après avoir examiné des initiatives semblables au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, il renforce sa stratégie de collaboration avec les collectivités autochtones en recrutant des coordonnateurs autochtones dans les États et les territoires pour les tâches suivantes :

- ménager une voie permanente de communication avec les collectivités (prises individuellement et en groupe);
- collaborer au dénombrement des Autochtones au recensement, aux enquêtes que consacre l'ABS à la population autochtone et, pour les collectivités distinctes, à l'enquête mensuelle sur la population active de l'organisme;
- assurer la consultation et le suivi pour les enquêtes auprès des entreprises;
- donner un mentor au personnel autochtone des bureaux régionaux de l'ABS, qu'il s'agisse de stagiaires ou d'Autochtones recrutés comme intervieweurs permanents des enquêtes auprès des ménages ou comme recenseurs;
- assurer la diffusion des données en communiquant l'information aux collectivités et aux organismes autochtones sous la forme de leur choix et de manière à favoriser chez eux l'exploitation de la statistique autochtone à leurs propres fins.

La stratégie adoptée prévoit aussi des ressources pour l'élaboration d'une documentation mieux adaptée afin d'encourager les collectivités et les organismes autochtones à accéder et à utiliser l'information statistique.

## **5. PLAN DE SONDAGE ET OPÉRATIONS DES ENQUÊTES**

Les enquêtes sociale et sur la santé auprès de la population autochtone visent à produire des estimations fiables à l'échelle nationale et pour les huit États et territoires d'Australie. De plus, on suréchantillonne la population insulaire du détroit de Torres afin de produire des données pour la région du détroit et le reste du Queensland. L'échantillon est réparti dans les États et les territoires de sorte que les estimations établies présentent des erreurs-types relatives (ETR) inférieures ou égales à 20 % pour les caractéristiques relativement communes au sein de la population Autochtone, c'est-à-dire qu'au moins 10 % de la population posséderait.

Les enquêtes sur la population autochtone comportent deux grands échantillons qui, ensemble, couvrent tout le territoire australien. Il y a d'abord un échantillon de communautés autochtones qui se situent surtout en région éloignée. Il y a ensuite un échantillon de logements dans les grandes villes, en région et en milieu éloigné. Les communautés autochtones distinctes ne font pas toutes partie de l'échantillon des communautés. Les échantillons dits communautaire et non communautaire sont conçus séparément et, dans chaque cas, selon un plan d'échantillonnage à plusieurs degrés. Les deux échantillons sont nature aréolaire et ne sont pas tirés de listes de particuliers ou de logements autochtones puisées à d'autres sources comme les données de recensement ou les dossiers administratifs. Pour chaque État ou territoire, il y a un dosage particulier d'échantillonnage communautaire

et non communautaire selon ses caractéristiques géographiques et démographiques. Dans les sections qui suivent, nous décrirons le plan d'échantillonnage et les méthodes de collecte de données en ce qui concerne la NATSISS de 2002.

**Tableau : Information relative à l'échantillon de l'enquête sociale nationale de 2002 sur les aborigènes d'Australie et les insulaires du détroit de Torres (a)**

	<i>Proportion de la population autochtone nationale de 15 ans et plus</i>	<i>Population autochtone en proportion de la population totale (approximation) (b)</i>	<i>Taille de l'échantillon</i>	<i>Fraction de sondage</i>
Milieu éloigné				
Échantillon communautaire	17 %	95 % (c)	2 100	4,4 %
Échantillon non communautaire	10 %	19 %	2 000	6,8 %
<i>Total, milieu éloigné</i>	<i>27 %</i>	<i>37 %</i>	<i>4 100</i>	<i>5,3 %</i>
Milieu non éloigné				
Grandes villes	31 %	1 %	1 500	1,7 %
Régions	42 %	3 %	3 750	3,2 %
<i>Total, milieu non éloigné</i>	<i>73 %</i>	<i>1 %</i>	<i>5 250</i>	<i>2,6 %</i>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>2 %</b>	<b>9 350</b>	<b>3,3 %</b>

Notes : a) échantillon final, c'est-à-dire échantillon de répondants; b) valeurs de référence de l'enquête sociale générale de 2002; c) à titre indicatif seulement. *Source* : Enquête sociale nationale de 2002 sur les aborigènes et les insulaires du détroit de Torres.

## 5.1 Échantillon en milieu éloigné

En milieu éloigné, l'échantillon de la NATSISS de 2002 comprenait 2 100 personnes dans les communautés couvertes par la base de sondage des communautés autochtones et 2 000 personnes dans le secteur non communautaire. Le plan de sondage de l'échantillon non communautaire en milieu éloigné faisait partie du plan général de sondage pour l'échantillon non communautaire (voir la section suivante).

On a constitué l'échantillon communautaire par échantillonnage aléatoire des collectivités autochtones distinctes avec leurs éléments extérieurs (groupements plus modestes qui sont culturellement liés à la collectivité principale et en utilisent les services) en Australie-Occidentale, en Australie-Méridionale, au Queensland et dans le Territoire du Nord, et ce, à l'aide d'une base de sondage spéciale des collectivités visées. Cette base avait été élaborée à l'aide des chiffres de dénombrement du recensement de 2001 et des données recueillies dans l'enquête de la même année sur les besoins des collectivités en logement et en infrastructure. Des logements ont ensuite été choisis aléatoirement dans les collectivités et les groupements extérieurs qui avaient été échantillonnés. Dans les logements sélectionnés, on a choisi au hasard jusqu'à trois Autochtones (de 15 ans et plus) pour la participation à l'enquête.

## 5.2 Échantillon en milieu non éloigné

En milieu non éloigné, l'échantillon de la NATSISS de 2002 comprenait 5 250 personnes, dont 1 500 dans les grandes villes et 3 750 en région.

L'échantillon non communautaire consistait en un échantillon aléatoire à plusieurs degrés des ménages tant en région éloignée qu'en milieu non éloigné. Comme dans d'autres enquêtes de l'ABS auprès des ménages, le district de recensement (DR) constituait l'unité géographique de base, celui-ci comptant environ 220 ménages. En se fondant sur les résultats du recensement de 2001, on a conçu l'échantillon de façon à ce qu'il inclut des DR comptant peu de ménages autochtones (ménages dont au moins un membre habituel de 15 ans et moins est autochtones) et des DR comptant un grand nombre de ménages autochtones. Une étape de dépistage visant à cibler les ménages autochtones était ensuite effectuée auprès des logements choisis aléatoirement dans les DR sélectionnés. Dans de nombreux DR susceptibles de ne compter qu'un petit nombre de ménages autochtones, le dépistage a été effectué auprès de l'ensemble des logements. Dans les ménages autochtones, jusqu'à trois Autochtones étaient sélectionnés aléatoirement pour participer à l'enquête.

Le dépistage visant à cibler les ménages autochtones a représenté une tâche bien plus lourde dans les grandes villes qu'en région. Le processus de sélection de l'échantillon a révélé que 40 % des DR comptant au moins un ménage autochtone au recensement de 2001 comprendraient sans doute moins de cinq ménages autochtones sur un total d'environ 220. Pendant les opérations de terrain, on a en outre constaté qu'un grand nombre de DR sélectionnés comportaient bien moins de ménages autochtones que prévu. On a sélectionné d'autres DR et les a soumis à l'enquête dans une période de dénombrement complémentaire qui s'est étendue de février à avril 2003. Que les ménages autochtones aient été moins nombreux que prévu s'explique peut-être par la mobilité (les gens ayant quitté le DR où ils ont été recensés) et/ou par défaut d'identification des occupants habituels d'appartenance autochtone.

### **5.3 Récapitulation des taux de réponse et perspectives d'avenir**

Après avoir examiné quelque 233 000 ménages du secteur non communautaire pour la NATSISS de 2002, on a constaté qu'environ 2,5 % d'entre eux avaient un occupant habituel de 15 ans et plus d'appartenance autochtone. Ces ménages ont répondu à l'enquête dans une proportion d'environ 80 %. Ce taux de réponse ne tient pas compte des 12 % de ménages qu'on n'a pu joindre pour établir le statut d'autochtone de leurs occupants. Dans le secteur communautaire, 78 % des ménages admissibles ont entièrement répondu et 16 % ont livré une information partielle (ABS, 2004d).

Pour alléger l'étape visant à cibler les ménages autochtones pour la NATSIHS de 2004-2005 (enquête sur la santé de la population autochtone), l'ABS recueille de l'information auprès des occupants autochtones des ménages échantillonnés dans l'enquête nationale parallèle sur la santé. Pour réduire les tâches de sélection, on étudie aussi la possibilité de recourir aux listes administratives, telle celle qui porte sur la répartition géographique des logements sociaux, par exemple. À compter du recensement de 2006, on introduira progressivement une grille de géographie statistique fondée sur un découpage en îlots où l'unité sera du cinquième des DR actuels. On prévoit que ces unités géographiques de moindre taille aideront à relever les régions urbaines où habitent les Autochtones, ce qui pourrait alléger les tâches de sélection.

### **5.4 Méthodes de collecte de données**

Les méthodes de collecte de données diffèrent à plusieurs égards entre l'échantillon communautaire et l'échantillon non communautaire. Dans le premier, on a modifié les méthodes types des enquêtes-ménages à la suite des activités de prétest afin de tenir compte des questions de langue et autres qui sont liées à l'éloignement des collectivités en question. On a changé les libellés et les méthodes de collecte pour le questionnaire des collectivités, mais la plupart des concepts fondamentaux s'alignent toujours sur ceux du questionnaire de l'échantillon non communautaire. Pour l'échantillon communautaire, les interviews sont par papier et crayon (IPC) et, pour l'échantillon non communautaire, il s'agit surtout d'interviews assistées par ordinateur (IAO).

Dans les collectivités distinctes, les intervieweurs de l'ABS se sont fait accompagner lorsque possible par des animateurs locaux qui ont aidé à mener les interviews à bien. Ceux-ci ont exposé l'objet de l'enquête aux répondants, présenté les intervieweurs et aidé à reconnaître les occupants habituels du ménage, à repérer les occupants absents et à faire comprendre les questions aux gens lorsque nécessaire. Outre le principal questionnaire d'enquête, on a utilisé des formules d'information communautaire pour recueillir des renseignements limités dans les bureaux des conseils, entre autres sur la disponibilité de services et d'aménagements au sein de la collectivité. Pour mieux délimiter les périodes d'enquête, on s'est enfin enquis des activités bien connues dans les collectivités.

## **6. ESTIMATION ET DIFFUSION**

Au moment de la diffusion des résultats de son programme d'enquêtes auprès des autochtones, l'ABS veille à ce que les utilisateurs puissent facilement juger de leur adéquation à leurs fins propres, plus particulièrement sur le plan de l'élaboration des politiques publiques.



## **6.1 Pondération et étalonnage**

Dans la NATSISS de 2002 comme dans les autres enquêtes de l'ABS auprès des ménages, on attribue à chaque personne un poids initial dont la valeur correspond à l'inverse de sa probabilité de sélection. Ce poids initial est ensuite ajusté au niveau des strates pour tenir compte à la fois du nombre moindre que prévu de ménages autochtones dans l'échantillon non communautaire et des ménages autochtones qui n'ont pas répondu à l'enquête.

On effectue ensuite un calage sur marge des poids initiaux ainsi ajustés à l'aide d'estimations indépendantes ou de valeurs de référence pour la population autochtone. Ces données repères portent sur l'âge, le sexe à des niveaux géographiques clés. On procède aussi à la pondération des ménages à partir des poids personnes et un calage aux marges est effectué afin d'aligner les poids obtenus aux valeurs de référence des personnes. Une analyse comparative des résultats du recensement de 2001 et des caractéristiques de l'échantillon de la NATSISS de 2002 indique que les résultats d'enquête ne seraient pas entachés d'un biais de non-réponse systématique.

## **6.2 Erreurs-types**

Dans la NATSISS de 2002, on a calculé les erreurs-types selon la méthode du « jackknife groupé » par une répartition des unités primaires d'échantillonnage en 250 groupes transversaux. On a produit des erreurs-types relatives (ETR) pour chaque estimation présentée dans le rapport national et les données complémentaires diffusées par le Web. Sauf pour les statistiques de revenu et les résultats de l'enquête sociale générale de 2002, le calcul des erreurs-types utilise généralement une approche basée sur le modèle pour la production des enquêtes sociales de l'ABS. Dans le cas des enquêtes sur la population autochtone, le recours à un grand nombre de répliques pour le calcul des ETR et leur mise en évidence dans les produits de diffusion témoignent bien des efforts de l'organisme en vue d'assurer une utilisation appropriée de la statistique autochtone. Précisons que des erreurs d'échantillonnage importantes indiquent aux utilisateurs les estimations qui peuvent reposer sur un nombre relativement petit d'observations.

## **6.3 Tests d'hypothèse**

On a commenté les grandes comparaisons établies entre les données de la NATSISS de 2002, d'une part, et les résultats de l'enquête nationale de 1994 sur les aborigènes et les insulaires du détroit de Torres et de l'enquête sociale générale de 2002, d'autre part, pour indiquer si les différences étaient statistiquement significatives. On a fait à cette fin un test z bilatéral au niveau de confiance de 5 %. Pour l'instant, la présentation par l'ABS des valeurs de test d'hypothèse dans les rapports nationaux des enquêtes est propre à la production statistique sur la population autochtone.

## **6.4 Corrections des effets dû à l'âge**

Certaines données de la NATSISS de 2002 ont été corrigées de façon à éliminer les effets dûs à l'âge pour faciliter les comparaisons avec les statistiques relatives à la population non autochtone. On a constaté que les éléments d'information sur la santé, la population active, le droit et la justice ainsi que sur la technologie de l'information étaient corrélées avec l'âge et se prêtaient donc bien à ce genre de correction. La standardisation directe pour l'âge par rapport à la population référence constituée de l'ensemble de la population de l'Australie au 30 juin 2001 a été employée. Comme on l'a fait pour les données du suréchantillonnage autochtone de l'enquête nationale sur la santé de 2001, on planifie une forte utilisation de la standardisation pour l'âge dans le cadre de la diffusion des résultats de la NATSISS de 2004-2005.

## **6.5 Laboratoire de téléaccès aux données**

Les fichiers de microdonnées des enquêtes sur la population autochtone sont diffusés par le laboratoire de téléaccès aux données (« Remote Access Data Laboratory » ou RADL) de l'ABS. Cet aménagement permet aux chercheurs d'interroger un fichier par Internet à l'aide de programmes statistiques (en SAS, SPSS, etc.). Grâce au RADL, l'ABS met dans le domaine public une source d'information riche et polyvalente, tout en respectant la confidentialité de chacun des répondants.

## 7. CONCLUSION

Par la grande diversité des aspects de ses activités en statistique autochtone, l'ABS vise à répondre au constant besoin d'une information améliorée et enrichie sur les Aborigènes et les insulaires du détroit de Torres. Le programme d'enquêtes autochtones relève de cette stratégie et, comme les autres volets, connaît sans cesse des améliorations. Par des activités accrues de collaboration, l'organisme cherche à recueillir et à diffuser ses données de manière à aider les collectivités autochtones à prendre des décisions éclairées. Toutefois, il reconnaît que le fardeau de collecte de données imposé à la population autochtone est déjà bien plus lourd que celui que doit supporter la population en général. Les activités de collecte menées ou prévues en milieu autochtone sont planifiées de façon à bien gérer cette charge. Les échantillons des enquêtes autochtones sont conçus pour être représentatifs de la population en région éloignée et en milieu non éloigné, ainsi que pour produire des estimations qui répondent aux besoins au niveau des États et des territoires comme au niveau national. Le défi pour l'avenir est de trouver des moyens d'alléger l'étape de dépistage visant à cibler la population autochtone en milieu non éloigné, tout en veillant à l'intégrité de l'échantillon. L'ABS présente les résultats de ses enquêtes de manière que les utilisateurs puissent facilement juger de leur adéquation à leurs fins. Le nombre croissant d'ensembles de données provenant des enquêtes autochtones nécessite la poursuite d'une gestion efficace des données .

## RÉFÉRENCES

Australian Bureau of Statistics (2004a), *Annual Report 2004-05* (cat. no. 1001.0), Canberra: ABS.

Australian Bureau of Statistics (2004b), *Experimental Estimates and Projections, Aboriginal and Torres Strait Islander Australians* (cat. no. 3238.0), Canberra: ABS.

Australian Bureau of Statistics (2004c), *Births, Australia* (cat. no. 3301.0), Canberra: ABS.

Australian Bureau of Statistics (2004d), *National Aboriginal and Torres Strait Islander Social Survey, 2002* (cat. no. 4714.0), Canberra: ABS.

Australian Bureau of Statistics (2003), *Population Characteristics, Aboriginal and Torres Strait Islander Australians, 2001* (cat. no. 4713.0), Canberra: ABS.